



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

renseignement

Question écrite n° 89542

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le Premier ministre sur le dernier rapport de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), publié le 22 juillet 2015. La CNCIS note que, pour la première fois, le Premier ministre est passé outre son avis défavorable à huit reprises. En outre, Jean-Marie Delarue a indiqué en marge de ce rapport que le Premier ministre avait refusé deux demandes d'interruption d'écoutes en 2015, pour la première fois depuis 1991. Il souhaite connaître son analyse face à cet état de faits inédits, qui peut être source d'inquiétude alors que la loi relative au renseignement est amenée à entrer en application.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89542

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7321

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)